

cance qui s'est produite longtemps après celle-là, dans le comté voisin de Wright, a été remplie avec une promptitude stupéfiante, tandis que Champlain n'a pas encore de représentant dans la Chambre des Communes. Le premier ministre a stigmatisé cette conduite comme basse, lâche et criminelle.

Il y a un autre comté, Colchester, où il existe une vacance depuis près de trois mois, et où l'élection d'un représentant n'aura pas lieu avant le mois prochain.

Pourquoi l'élection de Bonaventure a-t-elle eu lieu presque immédiatement après le décès de l'ancien député, tandis que Champlain est encore privé de son représentant? L'explication donnée à propos de Bonaventure est que la population de cette circonscription électorale se compose de pêcheurs qui doivent prochainement quitter leur demeure pour se livrer à leurs travaux ordinaires, tandis que Champlain est un comté dont la population se livre principalement aux travaux de l'exploitation forestière, et où les électeurs ne sont pas encore de retour de la forêt. Je connais quelque peu Bonaventure et je sais qu'il s'y fait aussi beaucoup d'opérations en rapport avec l'exploitation forestière. Lorsque je demandai à un membre du gouvernement pourquoi les ministres avaient entrepris l'exploitation du chemin de fer de la Baie des Chaleurs au milieu de l'hiver, et sans la sanction de la loi ni l'autorité du parlement, on me répondit que c'était pour transporter sur le marché le bois de construction coupé par les gens du comté de Bonaventure. L'excuse donnée pour faire approuver cette pratique différente dans divers comtés ne vaut rien. Elle ne s'accorde pas avec les faits. Le gouvernement, croyant avoir plus de chance de triompher à Bonaventure et à Wright qu'à Colchester et Champlain, choisit premier lieu ces deux circonscriptions électorales.

Les ministres y jetèrent toutes leurs forces, ce qu'ils appelaient la brigade du "boodlage", lorsqu'ils parlaient des conservateurs qui envoyaient leurs amis pour aider à leur candidat. Ils massèrent toutes leurs forces dans Bonaventure et Wright; et maintenant que les élections dans ces deux comtés sont finies, ils peuvent expédier successivement leur brigade à Champlain et à Colchester.

Le premier ministre a condamné une telle conduite dans les termes que j'ai

cités, et bien que nous ayons raison de féliciter le gouvernement de la manière dont il a rempli les vacances dans cette Chambre, il est de notre devoir de le censurer non seulement d'avoir répudié ses déclarations solennelles de principe faites antérieurement aux élections, mais aussi d'avoir adopté une ligne de conduite injustifiable, peu importe qui s'en rend coupable.

Le premier paragraphe de l'adresse ne soulèverait, dans des circonstances ordinaires, qu'une différence d'opinion bien peu accentuée; il y est question du sentiment de loyauté qui existe dans toutes les parties de l'Empire, et qui anime tous les sujets de Sa Majesté dans le monde entier, à l'occasion de cette glorieuse année jubilaire, et à la célébration de laquelle le peuple canadien prendra part par la présence du premier ministre et probablement d'autres représentants. Il n'y a pas de doute que c'est un joyeux événement qui ne contribuera pas peu, je l'espère, à resserrer les liens qui unissent ensemble les diverses parties de l'Empire. En discutant cette question, le sénateur qui a appuyé la proposition relative à l'Adresse, en a profité pour administrer une réprimande à l'opposition,—car je suppose qu'il voulait désigner l'opposition lorsqu'il a parlé de "certains gens qui ont l'habitude ou qui ont eu, par le passé, l'habitude d'imputer des sentiments déloyaux à ceux qui les combattent"—et il est allé jusqu'à dire que cette tactique ne pouvait faire de bien à aucun parti. Je savais que mon honorable ami visait par ces paroles, les conservateurs et l'opinion que nous avons exprimée sur la conduite du parti libéral telle que manifestée par les chefs de ce parti et par les diverses politiques qu'ils ont prônées au cours de ces dernières années sur les questions d'intérêt public. Je ne me sens pas disposé du tout à laisser passer cette réprimande sous silence. Je crois devoir rappeler à mon honorable ami que non seulement ces accusations furent portées, mais que de plus il existait des motifs sérieux de les formuler. Je regrette de ne pas voir ce soir mon honorable ami dans cette Chambre. Il ne peut oublier que, lorsqu'il occupait un siège dans une autre enceinte, l'un de ses collègues du Nouveau-Brunswick avait ouvertement prêché dans son journal, le *Globe* de Saint-Jean, la séparation du Canada de l'Empire auquel nous apparte-